

—ainsi que j'ai entendu dire la chose par un candidat dans ces comtés—comme un baromètre politique; les gens voyaient un signe d'élections prochaines, lorsque les travaux se rattachant à ce projet reprenaient de l'activité. J'espère que l'honorable ministre qui a cette affaire en mains ne cherchera pas à y mettre de la politique, mais, s'il le juge convenable, commencera la construction, n'ayant en vue que les meilleurs intérêts du pays en général.

Canal de la Pointe-Farran..... \$27,500

M. REID : Quelle profondeur d'eau y a-t-il actuellement à la Pointe Avoyon ?

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Sept pieds, je crois.

M. REID : Je désire signaler de nouveau à l'attention du ministre la nécessité de creuser le canal des Galops. Les navires allant de Montréal, vers l'ouest, et tirant 9 pieds d'eau, peuvent atteindre Iroquois lorsque l'on a creusé à neuf pieds à cet endroit, mais une fois là, par l'eau basse que nous avons parfois, il est impossible de traverser ce canal. Aujourd'hui, il n'y a que 7 ou 7½ pieds environ entre l'écluse Cardinal et la tête du canal; par conséquent, si l'on ne fait pas ces travaux, les vaisseaux tirant plus de sept pieds d'eau ne pourront aller plus loin que ce canal vers l'ouest.

D'après ce qu'a dit le ministre hier soir, j'ai compris que le gouvernement n'avait pas décidé s'il commencerait ces travaux. Il a retiré les soumissions demandées en juin dernier, et si l'on ne commence pas bientôt ces travaux, il y aura un retard d'une autre année. L'hiver prochain s'annonce difficile; il est probable que beaucoup d'hommes seront sans ouvrage, et ce serait une bonne chose, je crois, de commencer ces travaux dès à présent. J'aimerais demander au ministre de dire d'une manière définitive s'il a l'intention de faire quelque chose dans ce sens cet hiver.

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Je crois avoir exposé le principe général sur lequel j'ai cru devoir me guider en cette matière. Pour ce qui est de ces travaux en particulier, nous n'avons pas l'intention de demander de nouveaux crédits cette session; je veux parler tout spécialement du canal de la Pointe-Farran. Nous n'avons pas l'intention de demander aucun autre crédit que ceux déjà donnés par la Chambre, ou qui sont maintenant dans le budget.

Canal du Rapide-Plat..... \$23,000

M. REID : Est-ce qu'il s'agit ici de l'écluse de Morrisburg, l'écluse dans le vieux canal ?

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Oui.

Canal des Galops..... \$14,000

M. REID : Voici le canal sur lequel j'ai attiré l'attention du ministre. Si aucun des crédits contenus dans les estimations générales et supplémentaires ne doivent être affectés aux nouveaux travaux, je signale à l'honorable ministre la nécessité de mettre un certain crédit pour cette fin dans le dernier budget. Il y a eu des soumissions deman-

M. McHUGH.

dées pour ces travaux par l'ancien gouvernement. Il est très nécessaire que ces travaux soient faits.

On sait que le Saint-Laurent est la route naturelle pour le transport du grain de Chicago et des autres points de l'ouest. Si ces travaux ne sont pas faits tout de suite, cela causera un retard d'une autre année.

Une grande quantité de grain de l'ouest est maintenant transportée par le canal Érié, tandis que si nous avions un chenal de 14 pieds jusqu'à Montréal, il n'y a aucun doute qu'une grande partie de ce grain suivrait la route du Saint-Laurent. Maintenant, si nous tenons compte du peu de besogne qui reste à faire, chaque année de retard est une affaire sérieuse pour le public canadien en général. J'espère donc que le ministre prendra la chose en considération, et mettra un crédit pour cette fin dans les nouvelles estimations supplémentaires.

Canal Iroquois..... \$5,000

M. BRODER : Je demanderai au ministre si nous devons comprendre que l'on n'a pas l'intention de continuer les travaux d'agrandissement de ce canal cette année. L'ancien gouvernement a demandé des soumissions, mais je crois qu'elles ont été retirées par la suite. L'eau est venue si basse dans la rivière, l'an dernier et cette année, que le creusement du canal est devenu d'une absolue nécessité. Je regrette de voir que l'on n'a pas l'intention de continuer ces travaux cette année.

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Certains travaux seront faits en vertu de subventions accordées dans les estimations principales. En consultant ces estimations, l'honorable député pourra voir quelles dépenses nous avons l'intention de faire pour les diverses divisions de ces canaux. Le crédit actuel est simplement demandé pour certaines réparations, et sera payé à même le revenu, ne formant nullement partie des dépenses générales imputables sur le compte du capital.

M. REID : J'ai posé cette question au ministre il y a un instant. Or, ces travaux se rattachent au canal dont je parle, et j'ai cru entendre l'honorable ministre déclarer qu'il n'y avait rien pour cela dans les estimations principales. Je l'entends dire maintenant qu'il y a quelque chose dans ces estimations.

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : L'honorable député m'a mal compris, car je n'ai pas dit cela. Je ne parlais pas de crédit dans les estimations principales. Je n'ai pas l'intention de retarder l'exécution des travaux qui sont autorisés par ces crédits.

L'honorable député pensait, je suppose, que nous avions obtenu une somme considérable de \$150,000 pour l'agrandissement du canal des Galops. Je croyais qu'il nous demandait de produire de nouvelles estimations en sus des crédits déjà votés. J'ai répété à mainte et mainte reprise que nous ne nous croyions pas en position de faire cela, et je ne puis laisser espérer à l'honorable député que les dernières estimations supplémentaires contiendront quelque crédit pour cette fin. Nous sommes allés aussi loin que je nous croyais capables de le faire dans les crédits déjà demandés.